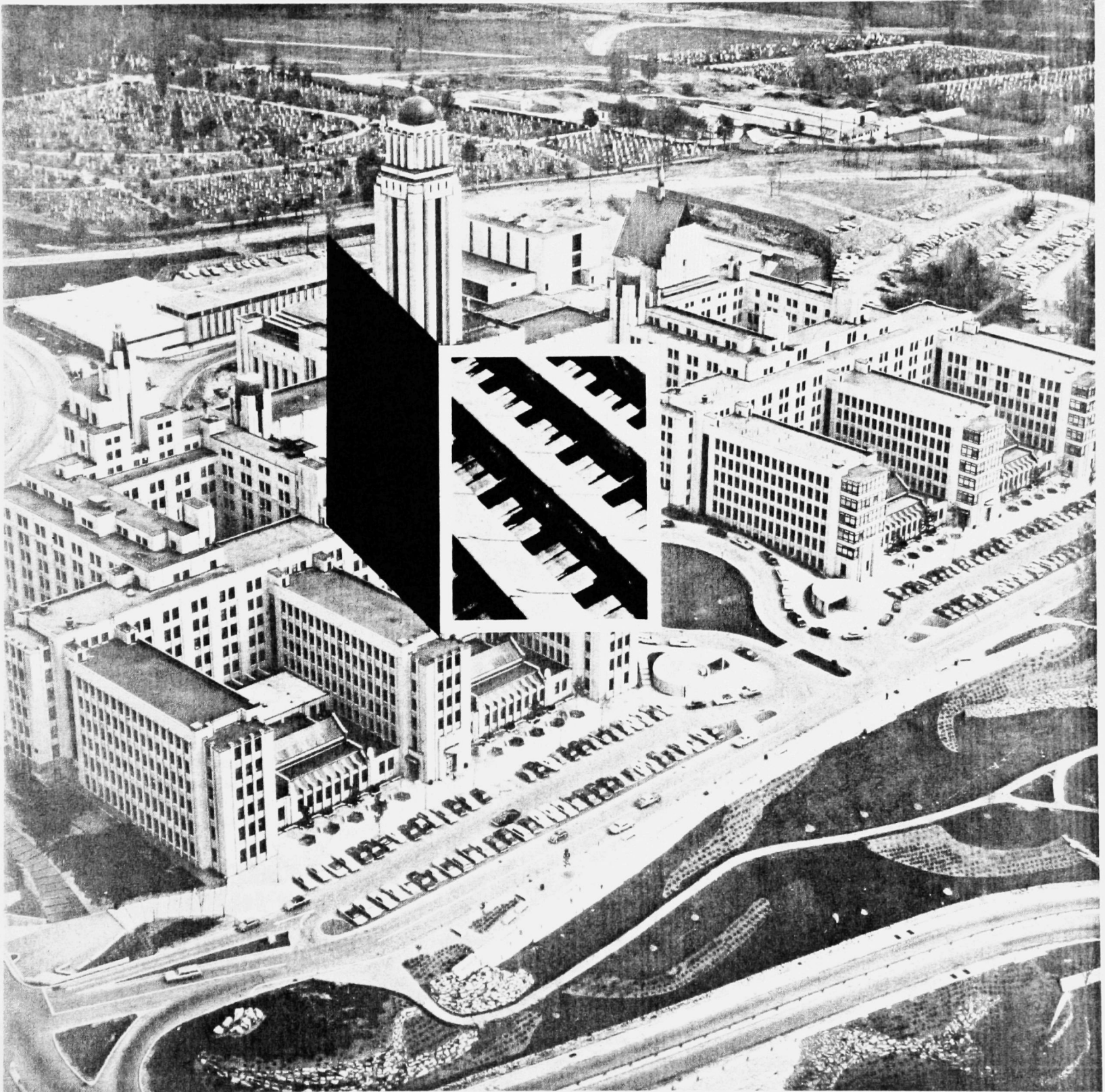


# L'inter

Mensuel d'information des diplômés de l'Université de Montréal / Octobre-Novembre 1970 Volume 12, No 2



Octobre-novembre 1970

Volume 12, No 2

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal 250. Tél. 343 6230. Conception graphique, Jean Gladu. Lithographié sur les presses des Ateliers Beauchemin.

## REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Les articles qui portent la mention BIUM proviennent du Bureau de l'information de l'Université de Montréal.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1970-71

M. Yves Guérard, Sciences '56, président

Me Georges-E. Marchand, H.E.C. '54 et Droit '59, vice-président

M. Claude Lafontaine, Pharmacie '56, vice-président

M. Jean-Jacques Lemieux, Sciences sociales '59, secrétaire

M. Pierre Fortier, Poly '57, trésorier

M. J.-Armand Bouchard, Optométrie '43, directeur

M. Jean-G. Curzi, Poly '59, directeur

Dr Paul David, Médecine '44, directeur

Me André Laurence, Droit '56, directeur

Me Huguette Marleau, Droit '54, directeur

M. Robert Panet-Raymond, Poly '65, directeur

M. Jacques Villeneuve, Sciences sociales '49, directeur

Me Claude-R. Marchand, Droit '53, président 1968-70

### MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés

Jean-Paul Gignac, Poly '47

Hon. juge Guy Guérin, Droit '53

### NOS RÉGIONS

Abitibi-Témiscamingue, M. Yvan Dessureault, H.E.C. '48

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie,

Bois-Franc, M. Louis Presseault, H.E.C. '40

Drummondville, Me Jacques Biron, Droit '59

Granby, M. Roger Giroux, Agronomie '51

La Mauricie,

Lanaudière,

Laurentides,

Ottawa-Hull, M. Pierre Camu, Lettres '47

Québec, Me Maxime Langlois, Droit '55

Saint-Hyacinthe, M. Paul Murray, H.E.C. '37

Saint-Jean, Me Yves Deland, Droit '48

Saguenay/Lac Saint-Jean, M. Ernest Dauphinais, Poly '41

Sherbrooke, Me Charles Leblanc, Droit '52

Sorel, M. Jacques Messier, H.E.C. '49

Valleyfield,

Victoriaville, M. Victor Paul, H.E.C. '41

### LES CADRES PERMANENTS

Albert Ricard, directeur administratif

Dominique Léger, directeur de la campagne

Jean-Pierre Papineau, chef du secrétariat

## MARIHUANA ET FONDS ALMA MATER

Au pays où fleurit la marijuana au point de constituer une nouvelle richesse naturelle, pour peu que nous nous donnions la peine de l'exporter, s'il faut en croire certains journalistes, l'Université de Montréal est fort bien placée pour cultiver cette précieuse cannabinacée — qui doit bien pousser à l'état naturel sur la montagne. puisque, selon ces journalistes, elle pousse partout — et en tirer d'intéressants revenus d'appoint qu'elle pourrait consacrer à la recherche. On pourrait très bien demander aux étudiants — qui paraissent être des connaisseurs en la matière — d'herboriser quelques heures par semaine en saison et d'aider ainsi leur Université. On pourrait également le demander aux Diplômés à l'occasion de leurs visites de faculté par exemple... mais cela ne serait pas sans danger ne fut-ce que du fait que le diable aidant, nos herborisateurs fumeraient sur place — comme leurs pères paraît-il — la récolte, c'est-à-dire le capital et les bénéfices. Aussi les Diplômés croient-ils encore que la bonne vieille façon d'aider l'Université en souscrivant au Fonds Alma Mater garde tous ses droits. On trouvera plus de détails sur la question en page 3 du présent Inter.

## TROIS ÉVÉNEMENTS ATTENDUS

On trouvera également dans cet Inter, sous la rubrique « La vie de l'Association » la relation des travaux de trois comités qui préparent pour les diplômés d'autres... jouissances, soit la remise du « Mérite annuel », les voyages et la dégusta-

tion de vins, fromages et charcuterie. (Pages 4, 5, 22, 23 et 24).

Nul doute que ces événements seront sinon supérieurs, au moins aussi intéressants que les versions des années précédentes — ce qui n'est pas peu dire — si l'on en juge par la qualité des comités ad hoc.

## L'ÉDUCATION PERMANENTE

L'Inter consacre également ce mois-ci près de trois pages à l'éducation permanente à l'Université. S'il est un sujet qui doit retenir tout particulièrement l'attention des Diplômés, c'est bien l'éducation permanente qui s'avère être, de plus en plus, la source d'une éternelle jeunesse de l'esprit dans un monde qui n'a que trop tendance à rejeter les « vieux », les « dépassés ».

## UN ANNIVERSAIRE

L'Inter consacre également ce mois-ci deux pages au soixantième anniversaire de l'École des Hautes Études Commerciales. Ce faisant, il résume en quelque sorte 60 ans de l'histoire du Québec économique. Sans doute est-il un peu pessimiste... à moins évidemment qu'on ne se félicite au Québec de la justesse de la phrase célèbre de Louis Emond dans « Maria Chapdelaine »: « Rien ne doit changer au pays du Québec ».

## ET CECI ET CELA

On trouvera également dans le présent Inter des nouvelles de l'Université et des Presses ainsi que toutes les nouvelles de la « Vie des Diplômés »... et une nouvelle incitation à participer au financement de l'Association... avec une formule de contribution (page 21).



## Horizon 1970

Les Diplômés n'ont pas échappé à la crise qui depuis quelques semaines impose à la société québécoise l'évidente nécessité d'un profond examen de conscience. Nous avons même précédé les événements d'octobre puisque notre examen était en cours depuis quelques mois, lorsqu'en septembre nous avons sondé les reins et les cœurs et convoqué nos membres à une assemblée générale annuelle et spéciale.

Il n'a pas été nécessaire dans notre cas de passer d'abord par une phase réactionnaire où nous aurions privé de sa liberté d'expression tout diplômé qui ne pouvait prouver son identité grâce à sa carte de membre de l'Association. Si nous voulons rappeler aujourd'hui à tout diplômé l'impérieuse nécessité de verser la contribution de \$15. fixée par le Conseil, nous voulons aussi lui rappeler son droit d'avoir une opinion quant aux affaires de son association et son devoir de l'exprimer. Au moment où s'achève la première des années '70, nos objectifs pour cette nouvelle décennie doivent être clairement définis afin que tous les diplômés puissent contribuer à les réaliser. Nos préoccupations portent sur le rôle que doit jouer l'Association:

- pour ses membres
- envers l'Université
- au sein de la société.

### Pour ses membres

A titre d'exemple du premier genre de préoccupations nous voudrions que s'ajoutent aux services traditionnels comme les voyages, les dégustations de vins ou autres activités sociales et sportives, des services dans le domaine de l'éducation permanente, dans celui de l'orientation du développement professionnel et dans tout autre domaine où une prise de conscience de nos responsabilités sociales peut nous amener à agir. Nous demandons ici tout spécialement aux diplômés qui pourraient contribuer à un tel développement, de venir travailler avec nous pour le bénéfice de leurs 35,000 confrères.

### Envers l'Université

Nous avons déjà pris conscience du rôle que nous pourrions jouer grâce à l'Inter sur le plan information et grâce aux ressources financières de nos membres sur le strict plan financier. En juin 1968, l'Association s'engageait dans une vaste sollicitation auprès des anciens et les invitait à souscrire aux objectifs de la Campagne du Cinquantenaire. Deux ans plus tard, quelque 2,700 diplômés avaient souscrit près de \$600,000. sur un objectif global d'un million et quart à recueillir d'ici 1973.

Désireuse de poursuivre cette collaboration et de maintenir son appui à l'Université, l'association des Diplômés a repris les activités du Fonds Alma Mater, activités mises en veilleuse à cause de la Campagne du Cinquantenaire, afin que chaque diplômé ait la possibilité de souscrire financièrement à des objectifs précis de son choix. Notre prise de conscience des réalités nouvelles, en particulier des rapports entre l'Université et l'État, nous amène à nous interroger sur les transformations qu'il faudrait apporter à une telle formule pour donner une plus grande permanence à la contribution des diplômés et en valoriser le caractère spécifique.

Mais surtout, nous devons prendre conscience que cet apport financier est d'un poids relatif très petit s'il ne s'accompagne d'un apport moral et intellectuel. Le premier recteur laïc de l'Université de Montréal, monsieur Roger Gaudry, déclarait en septembre 1965 dans une entrevue publiée par l'Inter:

« C'est en effet par et pour la société que l'Université naît et se développe et les diplômés demeurent notre principal moyen de communication avec celle-ci. Ils sont le prolongement de l'Université dans la société et le reflet de celle-ci sur le campus. C'est à eux surtout qu'il appartient de décider si leurs fils étudieront dans de meilleures conditions que celles qu'ils ont connues. »



Pour les universitaires que nous sommes, les préoccupations sociales ne peuvent exclure cet atelier où se forment les générations qui auront à relever le défi que nous leur aurons légué.

### Au sein de la société

A la dernière phrase de la citation de M. Gaudry nous pourrions ajouter « et s'ils vivront aussi dans de meilleures conditions ». Nous devons prendre conscience du rôle majeur que peuvent jouer les diplômés dans l'élaboration de structures nouvelles où pourraient s'intégrer sans aliénation tous les segments de la population. L'Association est un forum privilégié où nous pouvons exprimer nos préoccupations et conjuguer nos diverses compétences dans un climat propice à une authentique recherche. Plus de 35,000 diplômés partagent aujourd'hui la responsabilité d'un leadership plus exigeant que jamais. Abdiquer cette responsabilité est un luxe qui, nous le savons maintenant, peut coûter la vie au Québec.

Le Président  
Yves Guérard

# la vie de l'association

Après les quelques hésitations provoquées par la décision de l'Université de diminuer considérablement sa subvention à l'Association, mais encouragés par le référendum et les décisions de l'assem-

blée générale annuelle et spéciale du 14 septembre, les Diplômés se sont remis au travail et déjà trois comités ont passé à l'action.

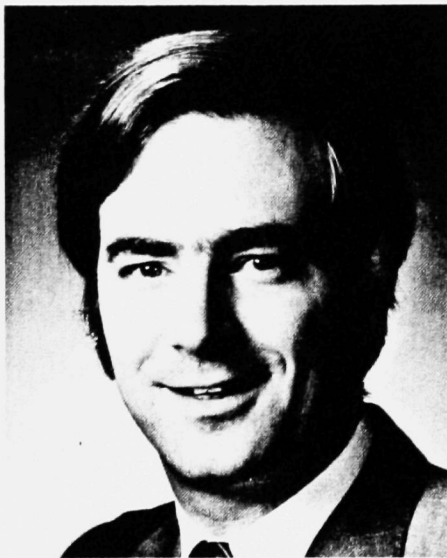
## Le mérite annuel

L'Association des Diplômés a créé en 1967, le « Mérite annuel » qu'elle a remis successivement à feu Daniel Johnson (droit 1940), à Paul David (médecine 1944), et à Jean-Marc

Léger (sciences sociales 1948, droit 1949 et lettres 1950).

En créant le « Mérite annuel », les Diplômés ont voulu rendre homma-

ge chaque année à l'un des leurs qui s'est particulièrement distingué par sa carrière personnelle et a contribué de façon exceptionnelle au développement de toute la collectivité et



Robert Panet-Raymond



Feu Daniel Johnson recevant le Mérite Annuel '67 de Jean-Claude Delorme, président des Diplômés (1966-68)



Le docteur Paul David, « Mérite Annuel '68 »

au rayonnement de l'Université de Montréal. Par ce « Mérite annuel », les Diplômés veulent aussi « éveiller » tous les membres au rôle qu'ils ont à jouer auprès de l'Université.

Il se promet de proposer très prochainement au conseil d'administration les noms de plusieurs diplômés particulièrement méritants comme récipiendaires du « Mérite annuel 1970 ».

Le Comité du « Mérite annuel » présidé cette année par M. Robert Panet-Raymond (Poly '65), se compose de MM. Jean Allaire (H.E.C. '39), Roger Bordeleau (Opto. '46), Paul Laliberté (Poly. '48), Raymond Primeau (Poly. '53, Droit '56) et André Riendeau (Pharm. '54).



Jean-Marc Léger recevant le Mérite Annuel '69 de Claude-R. Marchand, président des Diplômés (1968-70)



# la vie de l'association

## Les voyages

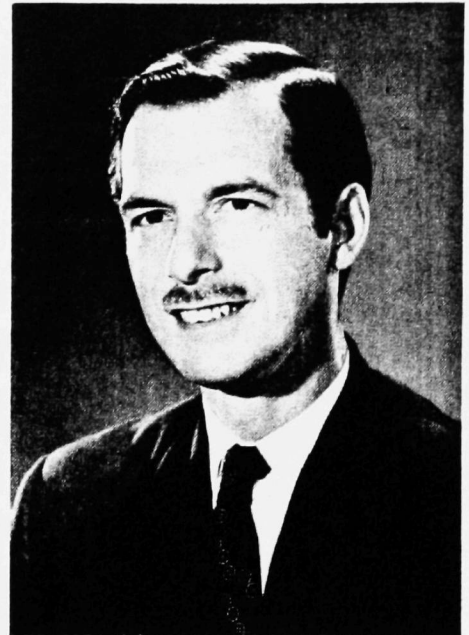
Pour sa part, le comité des voyages que préside Me Raymond de Tremblay (Droit '58), que secondent M. Jean Daunais (Arch. '58), Mme Rita Johnson (Diét. '54), M. Robert Panet-Raymond (Poly. '65) et M. Simon-P. Sénécal (H.E.C. '59) est à compléter un intéressant programme de voyages pour 1970-1971. On en trouvera tous les détails en pages 22, 23 et 24. A noter une intéressante initiative — qui pourrait sans doute être suivie d'autres dès cette année — le voyage à Rio de Janeiro.

Rappelons que depuis le 2 septembre 1962, date du départ du premier voyage organisé par les Diplômés c'est quelque 3,577 diplômés ou membres de leur famille que l'Association a emmené à Paris, à la Manicouagan, ou à Tokio à l'occasion de 30 voyages, ce qui représente une moyenne de près de 120 passagers par voyage et 400 par an.

Si l'on excepte le voyage de 1962 qui fut le seul de cette année-là — mais qui connut un beau succès — et 1967, l'année de l'Expo — et cela se comprend, nous recevions cette année-là — les voyages ont connu un succès croissant d'année en année. Qu'on en juge:

1962	— 1 voyage	— 144 passagers
1963	— 2 voyages	— 292 passagers
1964	— 1 voyage	— 148 passagers
1965	— 3 voyages	— 346 passagers
1966	— 3 voyages	— 487 passagers
1967	— 3 voyages	— 405 passagers
1968	— 4 voyages	— 485 passagers
1969	— 6 voyages	— 552 passagers
1970	— 7 voyages	— 718 passagers

21 de ces voyages ont été effectués à bord d'avions nolisés. Les 9 autres l'ont été à bord d'avions de vols réguliers, grâce à la formule des « groupes-affinité » qui permet d'offrir un plus grand choix de dates de départ aux Diplômés. OFFREZ-VOUS DONC UN VOYAGE, CETTE ANNÉE !



Raymond de Tremblay

## Dégustation de vins, fromages et charcuterie

Et déjà il est question d'une autre fameuse dégustation de vins, fromages et charcuterie des Diplômés, d'une dégustation d'automne cette fois, vu le succès des dégustations antérieures.

Nul doute que cette dégustation sera un autre sommet gastronomique. Le comité ad hoc se compose cette année de Madame Rita Johnson (Diét. '54), présidente, MM. Jacques Alepin (Poly. '62), Edouard Bolté (Méd. '56), Marc Bruneau (H.E.C. '57), Me Louise Mailhot (Droit '64) et M. Jean-G. Curzi (Poly. '59).

Les diplômés, ces fins « connoisseurs », y découvriront de nouveaux fromages, de nouveaux crus comme à l'occasion de chaque dégustation de vins, fromages et charcuterie.

Chers diplômés,

A la suite du succès toujours grandissant que remportent les dégustations annuelles de vins, fromages et charcuteries (en mars dernier, nous avons dû refuser des convives), l'association des Diplômés de l'Université de Montréal organise une dégustation d'automne le 28 novembre prochain. (Voir ci-contre)

Etant du nombre des habitués, vous ne voudrez certes pas manquer celle-ci. Avant qu'il ne soit trop tard, nous vous invitons à compléter immédiatement votre table de huit personnes.

Le prix... encore très bas pour la qualité et la quantité... \$12.50 par personne, \$25.00 le couple!

Au plaisir de vous revoir, ce samedi 28 novembre, dès 19 h 30.

*Rita Johnson*

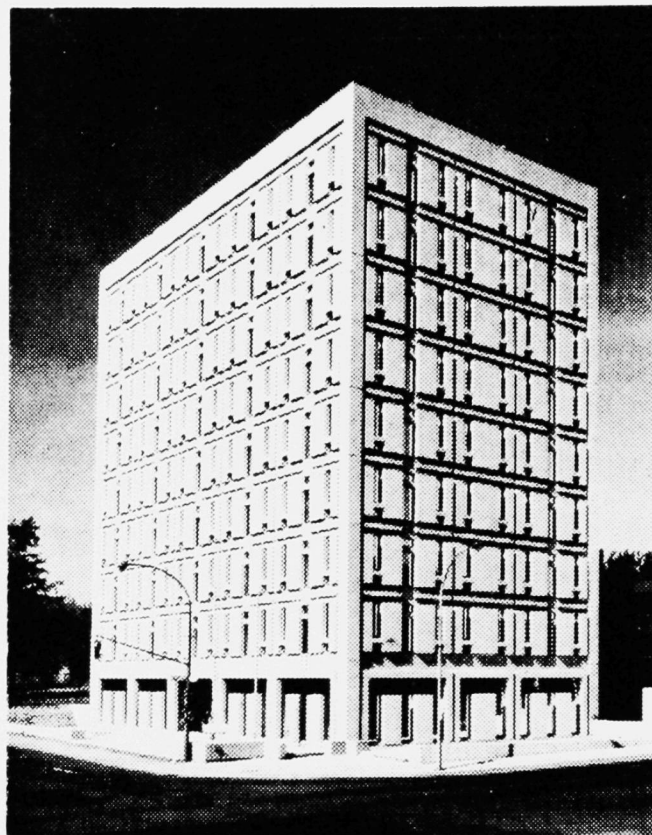
Rita Johnson  
présidente du  
Comité de la dégustation



Rita Johnson

Inscrivez-vous sans plus tarder...  
Téléphonez immédiatement à:  
343-6230

Angle des rues  
Sherbrooke et St-Denis,  
dans l'est de la métropole,  
cet édifice  
est le siège social  
de trois institutions  
qui forment un groupe de pointe  
dans l'économie du Québec



**L' É C O N O M I E**  
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société **NATIONALE** de Fiducie



Société **NATIONALE** d'Assurances

ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

*Sous un même toit, trois services complémentaires  
qui profitent à la communauté*



# l'intérieur

## **“Dis-moi ce que tu “pèze” et je te dirai ce que tu “veau”!**

Nos voisins du Sud, on le sait, chassent le cerveau sur toutes les mers — du Sud et surtout d'ailleurs — et sur toutes les terres. Chasse fructueuse s'il en est. C'est ainsi qu'en 1967, on estimait qu'ils avaient « capturés » au cours des 18 dernières années, quelque 100,000 savants, chercheurs et techniciens étrangers de tout poil, de tout crin (des barbus sans doute!), de tout âge également, encore que l'on doute qu'il y ait parmi eux beaucoup de « tendrons », pour une valeur de 44 milliards de dollars. Ce qui signifie, selon le professeur Richard Moriss Tissmus que les Etats-Unis « ont reçu du monde un cadeau pratiquement équivalent à l'aide financière qu'ils ont eux-mêmes accordée aux pays étrangers durant la même période. »

Sur quelle base a été faite cette évaluation? Sur ce qu'on appelle « la valeur économique » de chaque type social d'individu c'est-à-dire en se basant sur le montant de richesses que son activité est susceptible d'apporter à la collectivité durant son existence.

C'est ainsi que l'Institute of Life Insurance a publié cette liste de prix:

Citoyen qui a fait des études primaires: \$219,000

Citoyen qui a fait des études secondaires: \$303,000

Citoyen qui a fait des études supérieures (au moins 4 ans): \$440,000

A ce tarif-là, les 35,000 diplômés de l'Université de Montréal et donc l'association, valent dans les 15.4 milliards de

dollars. Ce qui met la livre à environ \$2,750... en montant.

Inutile de dire qu'on ne trouve pas du diplômé sur toutes les tables et dans tous les restaurants... d'autant plus que leur prix ne prouve pas qu'ils soient savoureux, tendres et juteux, même cuits... On en connaît d'ailleurs quelques-uns qui doivent être assez coriaces. Mais qu'importe puisque nous n'avons pas les moyens d'en manger!

Tout ceci pour dire que si les Diplômés faisaient don à l'Université d'1/10 de 1% de leur valeur (72 grammes ou 2 onces 6/10) c'est 15,400,000 dollars qui tomberaient dans la bourse de l'Université.

Encore que les nouvelles générations ne soient pas trop grasses, 2 onces et demi ce n'est pas la fin du monde... Et puis dans les plus vieilles générations nous en connaissons qui pourraient facilement perdre une bonne dizaine de livres et parfois même davantage...

Chaque diplômé devrait y penser et faire un effort. L'Université a besoin qu'on l'aide. Pourquoi? Pour financer notamment la recherche.

### LE FANTÔME DE L'UNIVERSITÉ

P.S.: Eviter autant que faire se peut d'envoyer des dons en nature cependant. Valère ne peut emmagasiner que de petites quantités de viande à la cuisine de la cafétéria du Centre communautaire.

Lors du discours qu'il a prononcé à l'occasion de la collation des grades du 29 mai dernier, M. Roger Gaudry, voulant rappeler l'engagement de l'Université de Montréal dans la société contemporaine, a énuméré une liste de réalisations dans le domaine de l'éducation des adultes, depuis le baccalauréat ès arts du défunt « service de l'extension », jusqu'à l'expansion remarquable de l'actuel service de l'éducation permanente. Réitérant la ferme résolution de l'Université de Montréal de demeurer plus que jamais « engagée dans le milieu », le recteur mentionne deux domaines particuliers où on compte concentrer les efforts dans ce sens: la formation des maîtres et l'éducation permanente. M. Gaudry ajoute: « Les besoins changeants de notre société s'accommodent mal de la rigidité des programmes et des méthodes d'enseignement que l'usage avait consacrés. Il serait impossible de les assouplir sans réaménager les structures qui nous empêchent d'étaler convenablement le large éventail des programmes des méthodes qui répondent à la diversité de ces besoins fondamentaux ». Il termine son allocution en assurant que l'Université, fidèle à l'esprit de ses fondateurs, veut « ouvrir largement ses portes et mettre toutes ses ressources au service de la population qui la soutient ».

Fort de ces politiques, M. Gaétan Daoust, directeur du SEP, s'est élevé lors d'une récente assemblée universitaire contre les recommandations du rapport Deschênes concernant l'Education Permanente, recommandations qui, à son avis, s'inspirent d'une théorie sommaire et surannée de l'éducation des adultes.

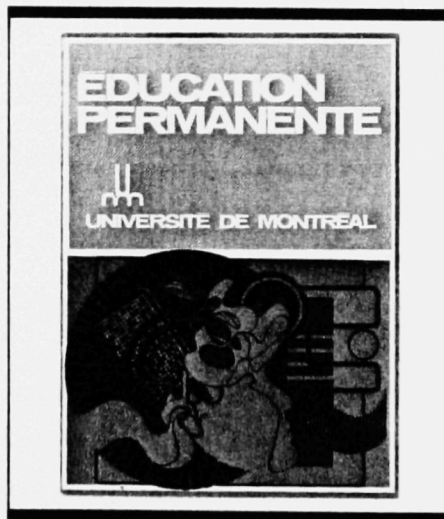
Nous avons rencontré M. Daoust et nous lui avons demandé de préciser ses positions face au concept de l'éducation permanente et face aux recommandations du rapport Deschênes concernant cet important secteur de l'Université.

**FORUM:** Quelles sont les innovations les plus importantes qui ont été apportées dans le domaine de l'éducation permanente ces derniers mois ?

**M. Daoust:** C'est sans contredit l'expansion du programme des certificats, programme auquel est venue s'ajouter la possibilité d'acquiescer un baccalauréat en cumulant trois certificats dans des domaines connexes.

## L'éducation permanente... le SEP conteste

**L'éducation permanente, c'est l'affaire de tous les diplômés. Ils y viendront tôt ou tard par plaisir... ou par obligation. Aussi l'Inter a-t-il cru intéressant de publier ci-dessous des extraits d'un article et d'une entrevue récente de Forum sur la question. A travers la contestation, on trouvera nombre de renseignements utiles sur l'orientation du service de l'éducation permanente.**



Le SEP offre actuellement quatorze programmes de certificats; l'Université de Montréal est de loin celle qui offre le plus large éventail de diplômes de ce genre en Amérique.

**FORUM:** Comment s'élaborent ces programmes ?

**M. Daoust:** Les programmes de certificats répondent le plus souvent à des demandes exprimées par des groupements professionnels: par exemple, le certificat en audio-visuel, le certificat en relations publiques, le certificat en relations industrielles, etc.; les programmes sont établis après de nombreuses consultations avec tous les groupes professionnels

concernés, et en collaboration avec diverses facultés.

**FORUM:** Quels sont vos programmes les plus récents ?

**M. Daoust:** Parmi les certificats les plus récemment mis sur pied, je pourrais mentionner le certificat en loisirs, l'animation pédagogique des bibliothèques, le certificat en relations publiques et le certificat en animation qui répond à un besoin d'animateurs exprimé par des milieux très divers.

**FORUM:** Quels sont vos projets immédiats ?

**M. Daoust:** Nous travaillons beaucoup en ce moment à des projets dans le domaine des communications et du perfectionnement des maîtres.

**FORUM:** Comment établissez-vous les priorités ?

**M. Daoust:** Le SEP s'est doté l'an dernier d'un Bureau de recherche qui procède à l'analyse systématique des besoins des clientèles, à l'élaboration des méthodes pédagogiques particulièrement adaptées aux adultes et à la préparation de nouveaux types d'évaluation.

**FORUM:** Comment se situe l'éducation permanente dans le contexte actuel de l'Université de Montréal ?

**M. Daoust:** L'Assemblée universitaire a résolu, lors d'une séance récente, que l'Université de Montréal doit compter l'éducation permanente parmi les moyens qu'elle met en œuvre pour atteindre ses fins. Toutefois, il faudrait prendre garde d'adopter une politique à courte vue dans ce domaine. Et à ce point de vue, les recommandations du rapport Deschênes nous semblent en contradiction avec le but ultime de l'éducation permanente qui doit être d'éliminer éventuellement la distinction entre jeunes étudiants et étudiants adultes.

**FORUM:** Pourquoi éliminer cette distinction ?

**M. Daoust:** Cette transformation me paraît imposée par la transformation même de la société: on ne peut plus prétendre donner une formation professionnelle définitive en quelques années d'études universitaires:



toutes les professions sont appelées à « recycler » leurs membres; la césure entre études et travail tend à disparaître de plus en plus.

**FORUM:** Pouvez-vous préciser vos griefs par rapport au Rapport Deschênes ?

**M. Daoust:** Par exemple, la recommandation 66: « Que l'Université s'organise pour donner une chance égale aux étudiants du SEP, en particulier par l'assouplissement de ses programmes et de ses horaires ».

Cette recommandation, quelle qu'en soit l'intention louable, me paraît en retard sur les faits.

La recommandation 67: « Que l'Université maintienne pour l'étudiant du SEP les mêmes exigences académiques d'admission et le même niveau de cours que pour l'étudiant régulier et leur décerne les mêmes diplômes ». En proposant que les étudiants du SEP soient soumis aux mêmes exigences d'admission, la Commission ignore la décision de l'Assemblée universitaire qui a confié au SEP la responsabilité de « développer des critères d'admission particuliers » pour les adultes. Le reste de la recommandation veut consacrer un fait déjà acquis.

La recommandation 68, qui propose de dédoubler les cours afin d'offrir des cours du soir n'a rien à voir avec l'éducation permanente: il ne faut pas confondre éducation permanente et cours du soir.

**FORUM:** Quelle a été la réaction du SEP devant ces recommandations?

**M. Daoust:** Devant des recommandations qui nous apparaissent dépassées et sans portée réelle, nous avons formulé nos propres recommandations qui nous semblent plus en rapport avec la réalité de l'éducation permanente dans notre milieu.

(N.D.L.R.: voir texte de ces recommandations sur cette page)

**FORUM:** Comment voyez l'avenir de l'éducation permanente à l'Université de Montréal ?

**M. Daoust:** Il y a un problème auquel nous devons nous préparer à faire face: c'est le nombre impres-

sionnant d'adultes inscrits dans les CEGEP et les écoles secondaires: dans certaines régionales, il y a plus d'adultes aux cours du soir que de jeunes aux cours du jour. Lorsque ces personnes auront terminé leur scolarité à ce niveau, elles se présenteront en grand nombre aux portes des universités. Certaines universités ont des structures assez souples pour les accueillir. L'université de Montréal sera-t-elle en mesure de répondre aux attentes de ces adultes qui ne représenteront plus des cas isolés mais des groupes impressionnants ? Ce problème déborde les attributions du service d'éducation permanente: c'est l'Université dans son ensemble qui devra trouver des solutions. Les recommandations que nous avons soumises à l'Assemblée universitaire sont des amorces de solutions.

#### **Recommandations sur l'Éducation permanente soumises par le directeur du SEP au Conseil de l'Université et à l'Assemblée universitaire.**

1. Que l'Université collabore activement, par la recherche, l'enseignement et l'action, à la conception et à la mise en place, dans notre société, d'un système global d'éducation permanente.

2. Que la politique de développement de l'Université s'inspire de la nécessité de s'intégrer à ce système global d'éducation permanente.

3. Qu'au-delà de la transmission de connaissances sanctionnées par un diplôme, l'Université se consacre activement à communiquer au plus grand nombre possible le goût et les moyens du savoir.

4. Que, pour assurer la symbiose entre les études et le travail, l'Université facilite l'accès à ses programmes à ceux qui exercent une activité professionnelle et que, inversement, elle conçoive ces programmes d'une manière telle que les jeunes étudiants puissent, au cours de leurs études, s'initier aussi à l'exercice de la profession.

5. Que l'Université mette davantage en relief la dimension sociale de toute acquisition de connaissances et qu'elle réponde aux besoins du nombre croissant de personnes désireuses de se perfectionner en vue d'une action communautaire.

6. Que, dans l'immédiat, l'Université favorise l'admission de étudiants dits à temps partiel à l'ensemble de ses programmes; que, pour y parvenir, elle adopte des règlements et des horaires assez souples et qu'elle tienne compte, dans la définition de ses conditions d'admission et de ses programmes des connaissances acquises par l'expérience.

7. Que l'Université favorise l'utilisation de méthodes pédagogiques qui respectent le caractère particulier des étudiants adultes et valorisent leurs expériences de la vie et du travail, comme points de départ et d'arrivée à ces méthodes.

8. Que l'Université favorise la mise en place d'un service intégré d'orientation des étudiants adultes.

9. Que l'Université s'assure la participation de spécialistes du monde professionnel à l'élaboration de ses programmes et à son enseignement.

10. Que l'Université accepte également de prendre en charge, sur demande, des interventions de formation « sur le terrain », dans le cadre de projets communautaires d'animation et de développement.

11. Que l'Université instaure, le plus tôt possible, l'année continue divisée en trois trimestres.

12. Que l'Université mette tout en œuvre pour favoriser la participation à part entière des étudiants dits à temps partiel à la vie de la communauté universitaire.

13. Que l'Université, par l'intermédiaire du Service d'éducation permanente dont le rôle est actuellement de « promouvoir et d'organiser tout enseignement aux adultes », favorise la création de programmes de premier ou de deuxième cycle particulièrement adaptés à leurs besoins.

14. « Que l'Université enquête sur les besoins des étudiants qui ont charge d'enfants, soit parmi les étudiants réguliers, soit dans le SEP et que, si les besoins le justifient, l'Université crée, près du campus, un service de garderie à des conditions financières raisonnables ».

(Recommandation no 71 du Rapport de la Commission conjointe)

# Air France vous offre les Alpes françaises pour

# € 309<sup>00</sup>

(transport au départ de Montréal et séjour de deux semaines inclus)\*

**Rien que des grands noms:**

**Chamonix  
Megève  
Courchevel  
Val d'Isère  
Tignes**

Deux semaines dans la même station ou dans deux stations différentes pour le même prix.

- **Le ski** le plus grisant qui soit, dans le décor exaltant des Alpes françaises.
- **L'après-ski.** Venez découvrir pourquoi les Alpes françaises sont le rendez-vous international des champions de l'après-ski. Choix de deux modes de séjour:
- Tout nouveau. Le style très 70. Les appartements de luxe pour deux, trois ou quatre personnes.
- La formule traditionnelle. Dans d'excellents hôtels avec deux repas par jour inclus dans le prix. Vous voyagez à bord du spacieux B747. Une exclusivité Air France.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CE VOYAGE

COMMUNIQUEZ AVEC LE  
SECRETARIAT DES DIPLOMÉS À 343-6230

\*Par personne  
dans un appartement  
pour deux.



La seule ligne B747 Montréal-Paris.  
Le nouvel art de voyager sans payer plus cher.

# AIR FRANCE



## Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est !

Le conflit sino-soviétique a considérablement modifié les rapports de force et la cohésion idéologique qui régnaient dans le monde communiste. La situation nouvelle qui en est résultée dans l'atmosphère politique du monde communiste a fourni des points d'appui variables et souvent précieux à la Pologne et à la Roumanie pour une liberté de manœuvre politique et idéologique dans les périodes difficiles de leurs relations avec l'U.R.S.S. Deux périodes sont analysées: 1956-1959 pour la Pologne et 1960-1968 pour la Roumanie. De cette analyse comparative, l'auteur tente de dégager des généralisations théoriques susceptibles de s'appliquer à d'autres cas de tension et de difficultés entre l'U.R.S.S. et d'autres démocraties populaires.

**Lois nouvelles II** par Paul-André Crépeau, Germain Brière, Roger Comtois et le juge Albert Mayrand. Ce livre contient les textes des conférences présentées dans le cadre des cours organisés par le Service d'éducation permanente sur les lois nouvelles adoptées en 1969 à la quatrième session de la vingt-huitième législature de l'Assemblée nationale du Québec.

**Les Obligations** par Jean-Louis Beaudouin, professeur agrégé à la Faculté de droit.

Cet ouvrage a pour but essentiel de présenter au lecteur une vue systématique du droit civil québécois des obligations. L'auteur a voulu, à propos de chacune des questions traitées, faire le point sur l'état actuel du droit positif, en procédant à une analyse approfondie des solutions jurisprudentielles. L'étudiant en droit y trouvera dans une langue simple, l'analyse et la synthèse du droit des obligations. De même, le praticien y trouvera une analyse complète de la jurisprudence récente ainsi qu'une référence constante aux dispositions législatives statutaires qui, au cours des années passées, sont venues compléter les règles posées par le Code civil.

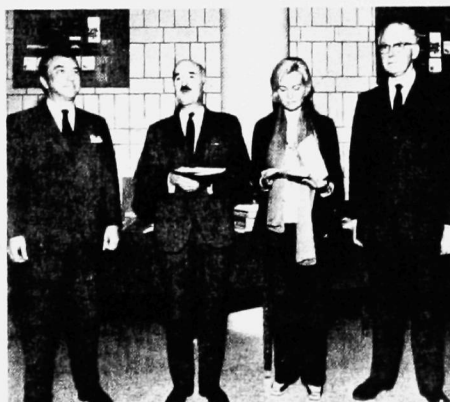
**Le Territoire Québécois** par Jacques Brossard, professeur agrégé à la Faculté de droit, Henriette Immari-geon, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, G.V. La Forest, doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Alberta, et Luce Patenaude, professeur à la Faculté de droit.

## AUX PUM: 7 OUVRAGES 10 AUTEURS

Sous la présidence d'honneur de l'Hon. François Cloutier, ministre des Affaires culturelles du Québec, et en présence de MM. Roger Gaudry et Lucien Piché, les Presses de l'Université ont simultanément lancé le 8 septembre sept ouvrages dont les auteurs sont, pour la plupart, des membres de la communauté universitaire.

La directrice des Presses, Mlle Danielle Ros, a profité de l'occasion pour dresser un court bilan des activités de son service: « Nos subventions vont chaque année en diminuant puisque nos revenus ne cessent d'augmenter par rapport à nos dépenses. A ce rythme a-t-elle conclu, d'ici deux ou trois ans, nous serons parvenus à nous autofinancer. » Pour s'assurer une meilleure diffusion, le Service des presses s'est récemment doté de trois réseaux de distribution à Paris, Bruxelles et Washington.

Des experts de tous les champs du savoir sont venus célébrer l'événement: un groupe imposant de professeurs de la Faculté de droit de l'U. de M., plusieurs des Départements des sciences politiques et d'histoire de l'Art de l'U. du Q., ainsi que de nombreux journalistes et critiques d'art.



Le territoire d'un Etat, tel que délimité par ses frontières, constitue l'un de ses éléments fondamentaux. Au sein des fédérations, les territoires des Etats-membres coexistent avec celui de l'Etat central. A partir des études présentées dans « Le territoire québécois », Jacques Brossard conclut que les droits et pouvoirs de l'Etat central sont si étendus au Canada que les Etats provinciaux, dont le Québec, ne jouissent plus réellement de l'intégrité de leur territoire, et recommande la protection du territoire québécois face à l'extension des pouvoirs fédéraux ainsi que la réintégration partielle, sinon totale, de son territoire par le Québec.

**Le Droit dans la vie familiale et le droit dans la vie économique-sociale** par Jacques Boucher, professeur agrégé, et André Morel, professeur titulaire à la Faculté de droit.

Ces deux volumes regroupent les communications faites lors des « Journées locales » tenues à Montréal, et lors des « Journées provinciales » qui eurent lieu dans les différentes facultés de droit, à l'occasion du centenaire du Code civil, en 1966. Le premier tome traite du rajeunissement du droit de la famille et de la condition de la femme. Le second comporte trois parties: « La propriété », « Le commerce » et « Volonté et responsabilité ». Près d'une cinquantaine d'auteurs ont collaboré à ces ouvrages. La plupart des grands sujets touchés par le Code civil ont été examinés dans une optique multidisciplinaire.

**Peinture canadienne-française** par François Gagnon.

Ce volume contient: « Le climat du milieu artistique dans les années 40 », Conférence J.-A. de Sève no 11, par André Jasmin, « Mimétisme en peinture contemporaine au Québec », par François Gagnon, suivies d'une bibliographie sur la peinture contemporaine au Québec. « Les deux textes qu'on va lire parlent du passé récent de la peinture au Québec. Leur point de vue est historique. Mais il est bien certain qu'on s'occupe d'histoire parce qu'on s'intéresse au présent et qu'on s'interroge sur l'avenir. Que seront, demain, les conditions de l'acte de peindre au Québec? Telle est la question sous-jacente aux textes que nous avons écrits. » (BIUM)

# Quand la petite histoire explique la grande ou l'histoire des H.E.C., clé des événements de notre temps

L'École des Hautes Etudes Commerciales fête ce mois-ci, son sixantième anniversaire de fondation en même temps que l'inauguration de ses nouveaux locaux et son installation sur le campus de l'Université, autant d'événements qui méritent d'être soulignés non pas seulement par-

ce que l'École des Hautes Etudes Commerciales qui est affiliée à l'Université peut être considérée comme sa Faculté de commerce mais aussi parce que son histoire, c'est en quelque sorte la « petite histoire » du développement économique du Québec et la clé de plusieurs situations et événements de notre temps...

« A l'époque de la Confédération, l'enseignement secondaire et supérieur, dans la province de Québec, était essentiellement classique, à base d'humanités gréco-latines. Non pas seulement parce que les collèges remplissant en même temps les fonctions des petits séminaires, constituaient le grand réservoir du recrutement sacerdotal. Mais aussi en vertu d'un préjugé bien établi dans la société canadienne-française, qui accordait un lustre supérieur aux professions libérales. De sorte que nous avions surabondance d'avocats et de journalistes, disette d'ingénieurs et de négociants instruits. »

C'est ainsi que commence le premier chapitre de « l'Histoire de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal » de Robert Rumilly (Beauchemin, éditeur), chapitre qui s'intitule: « Prise de conscience de la nécessité d'une école ».

Cette histoire, elle aurait pu se terminer par le compte rendu du colloque de la Chambre de commerce de Montréal tenu le 24 avril 1968 sur le thème « L'éducation économique au Québec » ou par cette phrase de Gérard Filion: « Dans les collèges et universités, la discrimination envers les facultés conduisant au monde de la technologie et des

affaires bien que moins ouverte qu'autrefois, n'en continue pas moins à détourner de l'attrait des dégradantes richesses les sujets les plus brillants. D'ici quelques années, nous aurons dans le Québec plus d'anthropologues que d'Esquimaux, mais nous n'en continuerons pas moins d'être affreusement à court de bons dirigeants d'entreprise. »

L'histoire de l'École des H.E.C. s'inscrit entre ces deux phrases qui résument deux époques et soixante années de lutte pour former malgré tout des jeunes aptes à remplir des postes de commande dans les sociétés industrielles et commerciales et faire de l'École des Hautes Etudes Commerciales l'une des trois plus importantes facultés de commerce du pays (dixit McGill), les deux autres étant celles de McGill (évidemment!) et de Western.

## Les grands-pères

« Etienne Parent, prononçant des conférences devant l'Institut Canadien de Québec, y avait préconisé « des écoles pour les arts mécaniques et les beaux-arts, des écoles pour le haut commerce et la haute industrie », dès 1848. Il avait réitéré devant l'Association des commis-marchands en 1852 ».

« Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, publiant un roman, « Charles Guérin », l'année suivante, y ébauchait une thèse sur la nécessité, pour les jeunes Canadiens, de s'orienter vers les carrières industrielles et commerciales. Nommé peu après surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada, il commence la publication du « Journal de l'Instruction publique », où il reprend la thèse ébauchée dans son roman. »

Chauveau devient premier ministre de la province de Québec en 1867. Il existe alors à Montréal une École des Arts et Manufactures, et dans la province, une quinzaine de collèges commerciaux. Leurs élèves restent sans prestige, dans l'échelle sociale. Le négoce est méprisé par les « professionnels ».

« L.-O. David « Le courant d'opinion en faveur d'un enseignement plus pratique s'exprime cette fois par la plume de L.-O. David qui écrit dans la première livraison de sa revue « L'opinion publique » (janvier 1870): « Il est glorieux d'avoir des champs de bataille qui s'appellent Carillon, Châteauguay ou les Plaines d'Abraham, mais encore faut-il ne pas y mourir de faim ».

« Joseph-Xavier Perrault réunit quelques hommes d'affaires canadiens-français de Montréal et les décide à fonder une chambre de commerce; la première séance officielle se tient le 2 février 1887. Perrault croit à la nécessité d'une instruction solide — d'une formation supérieure — pour les futurs hommes d'affaires. Il le dit — après un hommage aux collèges classiques — dans une allocution prononcée à la distribution des prix au Collège de Varennes, le 20 juin 1888. Il en parle aux séances de la Chambre de Commerce. »

« Il dit au Conseil d'administration de la Chambre de Commerce: « Il est d'une impérieuse nécessité de fonder une École des Hautes Etudes Commerciales à Montréal ».

## Les pères

« Honoré Gervais, suite aux travaux d'une commission conjointe anglo-américaine qui délimite la frontière entre l'Alaska et la Colombie britannique... aux dépens du Canada, prononce, comme député fédéral de St-Jacques le 6 août 1904, « un discours à la Chambre des communes sur la représentation commerciale du pays à l'étranger et sur la né-



cessité d'une préparation suffisante pour les futurs envoyés du Canada. Il demande la fondation d'une Ecole, ou d'écoles, « comme celles qui existent en Allemagne, en France et en Belgique ». Il en trace le programme: a) Economie interne et statistique (Introduction à la théorie économique, économie sociale, problèmes économiques du jour, histoire commerciale, histoire, théorie et pratique de la statistique, principes des finances d'Etat, politique coloniale anglaise); b) Lois; c) Géographie; d) Langues; e) Sujets commerciaux; f) Cours généraux; g) Cours spéciaux pour ceux qui se destinent à l'enseignement... »

Le « Canada », sous de gros titres, et la « Presse », par la plume de l'influent Arthur Dansereau, commentent le projet. Et puis, voilà que l'année suivante, à la suite d'une révolution de palais, Lomer Gouin, ami personnel d'Honoré Gervais, et qui représente d'ailleurs à l'Assemblée législative la même circonscription que Gervais aux Communes, devient premier ministre de la province de Québec. Gervais a appuyé Gouin dans sa révolte contre Parent. Il expose au nouveau premier ministre tout un plan pour le développement de l'enseignement supérieur. Il envisage la fondation d'une école des Beaux-Arts, et même d'une école de navigation à Montréal, mais l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales lui paraît la plus urgente.

« Lomer Gouin est acquis... Mais les gouvernements suivent l'opinion plutôt qu'ils ne la précèdent. « Tu es tout seul », objecte Gouin, désireux de s'appuyer sur un assez fort courant d'opinion. »

« Honoré Gervais n'est pas tout seul. D'abord, un groupe de jeunes hommes, dont le plus brillant est Edouard Montpetit, tout fraîchement admis au barreau, l'admire, et l'appuie. Et surtout, la Chambre de Commerce l'a précédé et l'accompagne... Isaïe Préfontaine, président de la Chambre de Commerce est aussi un ami de Lomer Gouin. Un autre membre de la Chambre de Commerce, Georges Gonthier, l'un des tout premiers Canadiens français devenus experts comptables, pousse l'idée »...

«... Le député de St-Jacques expose son projet en public, au banquet donné par la Fédération des Marchands détaillants du Canada, à

l'hôtel Viger, le 29 novembre 1905. Gervais, ses amis et la Chambre de Commerce déclenchent le mouvement d'opinion désiré par le premier ministre. Lomer Gouin annonce la fondation d'écoles techniques et d'une école des Hautes Etudes Commerciales, dans un discours du 11 décembre 1905. »

« A l'ouverture des cours de l'Université Laval de Montréal, le 4 septembre 1906, le député de Saint-Jacques, qui est doublé d'un professeur de droit, expose encore une fois le désir d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales, propre à former des agents commerciaux et des hommes d'affaires de culture générale, particulièrement préparés au commerce international. Georges Gonthier fait adopter un vœu dans le même sens, à la séance suivante de la Chambre de Commerce (19 septembre 1906). La Chambre prie le gouvernement fédéral et la législature provinciale de subventionner la création d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales par l'Université Laval de Montréal. »

« La session provinciale s'ouvre le 15 janvier 1907. Le discours du Trône annonce la fondation des trois grandes institutions: une école technique à Québec, une école technique et une école des hautes études commerciales à Montréal. »...

« Le premier ministre prononce un solide discours sur l'enseignement technique, qui ouvrira aux Canadiens français les carrières industrielles et commerciales. « La Presse » l'approuve: « On ouvre aux fils de nos ouvriers et de nos marchands la grande porte du commerce et de l'industrie ». Les syndicats applaudissent. La « Loi constituant en corporation l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal » sera sanctionnée le 14 mars 1907. »

## Le premier conseil d'administration

«... le gouvernement Gouin constitue la « Corporation » — le Conseil d'administration — de l'Ecole des Hautes Etudes, qui comprend deux avocats doublés d'hommes politiques, Honoré Mercier (fils de l'ancien premier ministre), député provincial de Châteauguay, et Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, et trois membres de la Chambre de Commerce: Isaïe Préfontaine, Joseph Contant et C.F.

Smith. Joseph Contant, propriétaire de la pharmacie située à l'angle des rues Bonsecours et Notre-Dame, est membre actif de plusieurs associations professionnelles ou patriotiques — et libéral militant. C.F. Smith, industriel de langue anglaise, dirige une importante fabrique de chaussures ».

Ce Conseil tient sa première séance le 2 août 1907, au bureau montréalais du gouvernement provincial. Un autre avocat libéral, J.-L. Perron (de l'école « avancée »), chargé par Gouin de veiller à l'organisation juridique de la Corporation, assiste à la séance. Préfontaine est élu président; Mercier, secrétaire-trésorier.

*Tous les textes entre guillemets, à moins d'indications contraires sont extraits de « L'Histoire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal » de Robert Rumilly. Beauchemin, éditeur, Montréal 1966.*

# l'inter

REVUE D'INFORMATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL OCTOBRE 1970



Des milliers de personnes et les chefs d'état du monde, ont rendu récemment un vibrant hommage au chef de la France libre et à l'ancien président de la France, le général Charles de Gaulle, décédé le 9 novembre dernier.

Lors de sa visite célèbre au Québec, il avait été reçu à l'Université de Montréal le 26 juillet 1967. Non seulement l'Inter avait-il souligné l'événement comme il se devait, mais y avait consacré sa page couverture que nous reproduisons ci-haut, au moment où le général de Gaulle s'appretait à signer le livre d'or de l'Université en présence du Cardinal Léger, chancelier et de M. Roger Gaudry, recteur.



# sur le campus

## POUR UNE UNIVERSITÉ DÉCLOISONNÉE

### Des besoins nouveaux

Résultant de 46 mémoires et de 46 entrevues réparties sur une période allant du 16 juillet 1969 au 5 mars 1970 le Rapport du Comité du développement académique sur les structures de l'Université répond à une nécessité fondamentale: celle de « décloisonner l'enseignement afin de pouvoir organiser de véritables programmes interdisciplinaires, de développer rapidement la recherche et d'accélérer le rythme de développement des études supérieures ».

Une constatation s'est d'abord imposée à M. Jean-Paul Lussier, doyen de chirurgie dentaire, le « parrain » du Rapport, et aux membres de son Comité: l'Université de Montréal a conçu ses structures en fonction des écoles professionnelles qu'elle a tour à tour regroupées jusqu'en 1950. Or, « l'imposition de la structure facultaire aux disciplines fondamentales devait fatalement créer de nombreux problèmes ».

Des problèmes concrets aussi « qui se sont accrus et en nombre et en gravité »: l'Université de Montréal a connu, au cours des dix dernières années, une expansion remarquable. Le nombre de ses étudiants a plus que doublé, celui de ses professeurs a triplé, le personnel administratif et les services se sont multipliés. En fait, l'expansion démographique connue au cours de cette décennie aurait suffi en elle-même, à engendrer de nombreux malaises ».

Le Rapport Lussier, dont l'étude a débuté à l'Assemblée universitaire, est capital. Il propose « une réorganisation générale des structures, qui englobe à la fois les disciplines fondamentales et les écoles professionnelles, traite en outre de l'organisa-

tion des études de premier cycle, des études supérieures et de la recherche ».

### Des changements majeurs

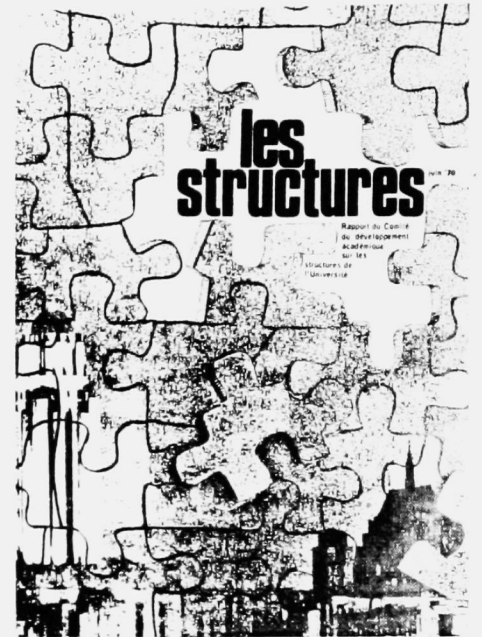
Qu'est-ce que ça va changer? D'abord, on va abolir les facultés. Disparition du vieux système hérité du moyen âge et que nous avons conservé jusqu'à maintenant. Mais aujourd'hui en 1970 et en Amérique du Nord en plus, ce n'est plus possible. Il faut bien construire autre chose, une nouvelle université, avec une nouvelle charpente.

« Les départements vont acquérir une autorité académique et administrative plus grande que ce qu'ils ont jamais connu. Les professeurs élaboreront des programmes d'études avec les étudiants au niveau de chaque département, école ou institut. Les facultés, on oublie ça. Il n'y en aura plus que deux, peut-être trois. Et les départements, en plus de leurs pouvoirs actuels, auront une partie de ceux dévolus jusqu'à maintenant aux conseils de faculté. »

Le rapport Lussier propose donc une réorganisation générale des structures, qui englobe à la fois les disciplines fondamentales et les écoles professionnelles, traite en outre de l'organisation des études du premier cycle, des études supérieures et de la recherche, exception faite du domaine de la santé qui fait présentement l'objet d'un étude de la part du Comité du développement académique.

### Pas d'accord avec le C.A.D.

L'unanimité est loin d'être faite sur l'abolition des cloisons, telle que proposée par le Comité de dévelop-



pement académique. A l'Assemblée universitaire, la seconde version du Rapport Lussier a soulevé plusieurs objections. La création de la Faculté des arts et des sciences, appelée à regrouper 26 disciplines, a particulièrement été mise en cause.

Trois doyens de l'Université en désaccord avec les conclusions du rapport ont exprimé leurs points de vue dans Forum. Ils peuvent être résumés comme suit: M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales: Non au gigantisme. M. Guy Desbarats, doyen de la Faculté de l'aménagement: Place à la responsabilité sociale.

M. Michel Plourde, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation: On doit aller plus loin. (BIUM)

L'agence officielle des Diplômés

VOYAGES GROUPES  
OU INDIVIDUELS

Ouvert tous les soirs et les samedis



3428, rue St-Denis  
Montréal 130

Téls: 842-4648 — 842-2526

## NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



M. YVES PRATTE



M. LUCIEN SAULNIER

Nommé au Conseil en loi de la Reine en 1958, M. Yves Pratte a été doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval de 1962 à 1965, conseiller juridique du premier ministre du Québec de 1965 à 1968, puis membre de la Commission royale d'enquête fédérale sur la sécurité, de 1966 à 1968.

Le 15 décembre 1968, M. Pratte a été nommé président du Conseil et directeur général de la compagnie Air Canada, poste qu'il occupe présentement.

M. Lucien Saulnier a été élu à l'unanimité par le Conseil municipal comme président du Comité exécutif de la Ville de Montréal en 1960, 1962 et 1966. En politique municipale depuis 1954, il a été président du Comité exécutif de 1960 à 1966.

En 1966, M. Saulnier a reçu un diplôme « honoris causa » de l'Université de Montréal, où il a suivi des cours en Sociologie et en Sciences économiques. Nommé président du Conseil économique du Canada en 1969, il est actuellement président de la Communauté urbaine de Montréal.

MM. Lucien Saulnier et Yves Pratte ont été nommés par un arrêté en conseil, membres du Conseil de l'Université en remplacement de M. le juge Lucien Tremblay et de M. Roger Larose.

## LIBERTÉ ACADÉMIQUE MENACÉE

Les membres de la Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec sont d'avis que la récente décision de Radio-Canada de refuser de diffuser le cours du Professeur Gérard Bergeron sur les partis politiques canadien et québécois devrait être révisée, cette décision étant préjudiciable à la liberté académique des professeurs et des étudiants des universités.

Les membres de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec croient que toute décision relative au contenu et à la valeur académique d'un cours universitaire devrait être du ressort exclusif des universités, et devrait se faire selon les mécanismes prévus à cette fin.

## NOUVEAU DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES



M. GILLES GAUTHIER

M. Gilles Gauthier vient d'être nommé délégué aux affaires étudiantes, fonction rattachée à la direction des Services aux étudiants de l'U. de M. Il succède à ce poste à M. Ronald Picard qui a décidé de reprendre ses études cette année.

M. Gauthier a obtenu son baccalauréat ès Arts au Collège Ste-Marie. Il a terminé ses études supérieures à l'Université de Montréal: il est licencié en droit. Il s'est dirigé d'abord vers l'enseignement et il a été professeur de droit, de français, d'histoire et de géographie. Il a occupé le poste de conseiller juridique successivement à l'Exposition Universelle de Montréal en 1967 et à l'Association Coopérative d'Economie Familiale (A.C.E.P.). Il oriente alors sa carrière vers l'animation sociale et devient animateur social pour la Compagnie des jeunes Canadiens à Sorel puis à Valleyfield.

(BIUM)

**JEAN-PAUL DANSEREAU, C.R. (DROIT '45) RACONTE**

# PIERRE LAPORTE

14 octobre 1942. Pour la première fois, des étudiants entraient à l'Université « sur la Montagne », comme on l'appelait à l'époque. Il faut dire qu'à cause de la crise économique, l'ouverture en avait été retardée depuis plus de dix ans.

Nous étions près de quarante-cinq, nous, les étudiants de la 1ère année de droit, et formions la moitié de l'effectif de la Faculté. Après avoir entendu Me Maximilien Caron exalter l'esprit de solidarité existant entre les membres de notre future profession et l'Honorable juge Loranger comparer l'étude du Droit à la pratique du golf, soit qu'en première année, les étudiants sont dans le « rough », la deuxième année, sur le « fairway », et la troisième année, sur le « green », nous nous retrouvions, à la demande du président du Comité de Régie, Jacques Noisieux, en présence des élèves de deuxième et de troisième année, dont Pierre Elliott Trudeau.

Sans vouloir blesser aucun de mes confrères de classe, je me souviens,



JEAN-PAUL DANSEREAU  
Droit '45

qu'appelés un à un à nous présenter, l'impression créée par PIERRE LAPORTE avait alors été très forte. Malgré que nous subissions des restrictions imposées par l'état de guer-

re et que nous craignions la conscription, PIERRE LAPORTE n'avait pas hésité à déclarer qu'il était journaliste au journal « LE CANADA », organe officiel du parti libéral. Il n'avait pas cependant laissé entendre qu'il partageait toutes les idées prônées par le journal, ni qu'il approuvait toutes les initiatives du gouvernement. La manifestation de son dynamisme, à cette occasion, n'a certes pas nui à son élection, quelques jours plus tard au poste de conseiller de première année du Comité de Régie des étudiants en Droit.

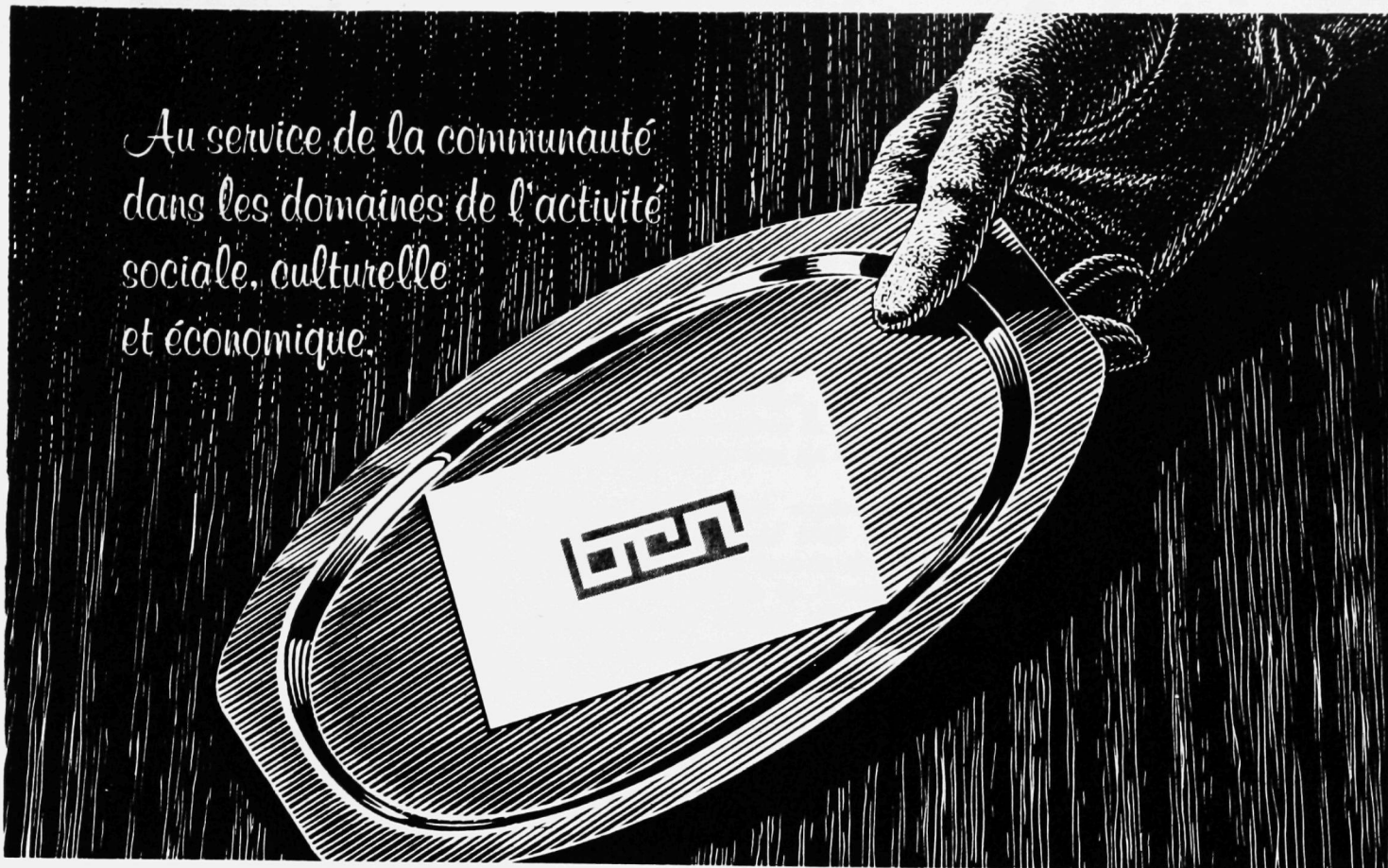
Comme toute sa vie en témoignera d'ailleurs, PIERRE LAPORTE ne s'est jamais arrêté aux limites d'un premier succès, mais l'a toujours considéré comme un tremplin pour aller plus loin et explorer d'autres sphères.

En effet, malgré ses responsabilités d'étudiant, de journaliste et de conseiller de classe, il entre avec toute sa fougue dans le mouvement de la Chambre de Commerce des Jeunes





*Au service de la communauté  
dans les domaines de l'activité  
sociale, culturelle  
et économique.*



## Banque Canadienne Nationale

*la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle*

de Montréal, qui était à l'aube d'une ère prestigieuse. Je me permets d'ouvrir une parenthèse pour signaler qu'encore une fois PIERRE avait vu juste sur l'importance du mouvement, puisque quelques années plus tard, on le retrouve membre d'un conseil d'administration qui compte dans ses rangs: Daniel Johnson, Guy Favreau, Paul Gérin-Lajoie, Lucien Saulnier, et nombre d'autres qui occupent aujourd'hui des postes de commande dans notre société et avec qui il a œuvré par la suite.

Ses préoccupations extérieures devaient forcément entraîner un certain relâchement de ses activités étudiantes, avec le résultat que l'auteur de ces lignes l'emporta contre lui lors de l'élection à la présidence des étudiants de la faculté de Droit pour l'année 1943-44. Son premier geste, cependant, fut de me convertir à la cause de la Chambre de Commerce des Jeunes, en me faisant adhérer à ce groupement. Mais ceci ne signifie pas qu'il ait abandonné toute participation. Au contraire, je me rappelle qu'il a prêté son concours, fort apprécié, à la

Société des Débats Oratoires de Gabriel Marchand, à la Conférence Migneault d'Arthur Dansereau et de François Mercier, et à la rédaction du « Quartier Latin » alors dirigé par Gaston Pouliot, Fernand Séguin et Charles Lussier. Ses confrères, d'ailleurs, avec justesse, reconnurent ses mérites en l'élisant trésorier du Conventum en 1945.

Même s'il menait une vie trépidante, ses études n'en souffrirent pas, grâce à son intelligence remarquable et à sa vivacité d'esprit.

Je ne pourrais pas terminer ces quelques remarques que j'ai accepté, avec plaisir, de rédiger à l'invitation de l'« Inter », sans mentionner les faits suivants:

10 juin 1960. GASPÉ — Je retrouve PIERRE, correspondant du Devoir, à 8.00 heures du matin, au déjeuner, célébrant l'anniversaire de naissance de Jean Lesage, alors en pleine campagne électorale. A la suite du Bâtonnier François Nobert, alors président de la Fédération Libérale du Québec, qui présenta ses vœux au futur Premier Ministre, c'est PIERRE qui le fit au nom des journalistes.

Peu de gens connaissent toute l'importance de la contribution qu'il a apportée à cette période à l'élaboration et à la mise en pratique des principes qui ont présidé à l'avènement et au succès de la « Révolution tranquille ».

Cette expérience fut à l'origine de sa carrière politique maintenant gravée dans l'histoire.

Ayant été intimement lié à la réalisation de quelques projets chers à PIERRE LAPORTE, je pourrais fournir maints détails sur la fusion volontaire des villes de Chambly, sur l'abolition du droit de péage sur le pont Jacques-Cartier et sur la réduction de ces mêmes droits sur l'autoroute des Cantons de l'Est, à Chambly, mais les cadres de cette revue ne le permettraient pas. Je dois cependant souligner qu'il est question que les autorités de l'Hôpital Charles-LeMoyne en change le nom en celui de l'Hôpital PIERRE-LAPORTE, en témoignage du rôle primordial qu'il a joué dans la formation de cette œuvre.

Montréal, novembre 1970.

Jean-Paul Dansereau, c.r.

# ● la vie des diplômés

## JEAN COURNOYER NOMMÉ MINISTRE

Spécialiste des relations patronales-ouvrières, originaire de Sorel, Jean Cournoyer (droit '60) a été appelé, malgré son appartenance à un parti d'opposition, à succéder à Pierre Laporte comme ministre du travail et de la main-d'œuvre du Québec.

Elu député de l'Union Nationale lors des élections complémentaires de 1969 dans le comté de Saint-Jacques, Jean Cournoyer avait été assermenté ministre de la fonction publique en décembre dernier et ministre du travail et de la main-d'œu-

vre lors de la dissolution de l'Assemblée Nationale fin mars dernier.

De 1960 à 1964, Jean Cournoyer fut successivement assistant-secrétaire, conseiller juridique et officier des relations ouvrières de l'Association de la construction de Montréal.

Membre du conseil supérieur du travail du Québec de 1963 à 1966, il fut directeur du service des relations de travail de la Compagnie canadienne de l'Expo '67 pendant plus de deux ans.



Jean Cournoyer

## DIPLÔMÉS ÉLUS À L'HÔTEL DE VILLE

Des élections municipales ont eu lieu un peu partout dans la Province au début de novembre. Le dimanche 25 octobre elles avaient lieu à Montréal où le maire sortant, Me Jean Drapeau (Droit '41) a été réélu. A noter parmi les élus de Montréal, les noms de Me Paul Lacoste (Philo. '44 et Droit '60), vice-recteur exécutif à l'Université, élu dans le Quartier de la Côte-des-Neiges,

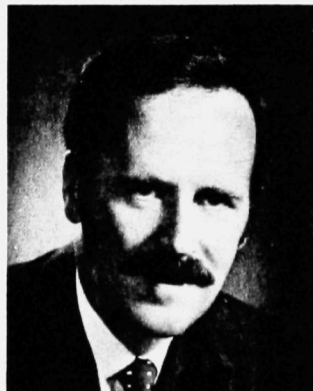
et M. Georges-E. Marchand (H.E.C. '54, Droit '59) vice-président des Diplômés, élu par acclamation dans le quartier Laval.

Quant à Jean-Jacques Lemieux (Sc. sociales '59), secrétaire de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, il a été élu conseiller municipal de Longueuil le 1er novembre.

De nombreux autres Diplômés ont été élus à Montréal et ailleurs. La compilation des listes qui ont été publiées par les journaux nous a permis d'en repérer quelques-uns. On trouvera leurs noms dans « La vie des Diplômés » ci-contre sous le titre de leur faculté. L'Inter s'excuse auprès de ceux qu'il n'aurait pas remarqués.



Paul Lacoste



Georges-E. Marchand



Jean-Jacques Lemieux

### ARTS

(1932) **Monsieur le juge Guy-M. DES-AULNIERS** a été nommé président du Conseil d'administration de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

(1937) **Jean PAPINEAU-COUTURE**, doyen de la faculté de Musique, est l'auteur de l'œuvre canadienne inédite interprétée en juin dernier par les douze finalistes du Concours International de chant à Montréal. Il a aussi présenté à la Con-

férence de Moscou un travail intitulé « World Wide View of Music Education ».

(1938) **Gilles PAPINEAU-COUTURE** a été élu au conseil d'administration de la maison Ayerst, McKenna et Harrison Limitée.

### BIBLIOTHÉCOMIE

(1963) **Gérard MERCURE**, directeur de la bibliothèque à l'Université du Québec à Rimouski et son collègue de l'Université

d'Ottawa, M. Jean Thibault, ont mis au point un appareil photographique spécialisé qui se présente sous la forme d'un assemblage d'une caméra 35mm et d'un boîtier, permettant, grâce à des miroirs et à un flash, de photographier instantanément des fiches de bibliothèque sans les sortir de leur tiroir. L'appareil a été baptisé le « Fouineur ».

### CHIRURGIE DENTAIRE

(1949) **Jacques MATTEAU** a été élu aviseur de la Société dentaire de Montréal.



(1965) **Thomas DRAPER** a été élu trésorier adjoint de la Société dentaire de Montréal.

## DROIT

(1936) **Henri-Paul LEMAY** a récemment été élu à la présidence de l'Association des Hôpitaux du Québec. M. Lemay est également diplômé de la Faculté des Sciences Sociales et de l'École des H.E.C.

(1939) **Hubert BENOIT** a été nommé président et directeur général de l'Association des employeurs maritimes.

(1939) **André DUSSAULT** a été élu vice-président de l'Association des Libraires du Québec.

(1942) **Jean-Paul BONIN** a été élu conseiller municipal pour le district d'Ahuntsic.

(1943) **Paul DUMONT-FRENETTE** a été promu adjoint au vice-président et directeur général de la Radiodiffusion française à la société Radio-Canada.

(1943) **Jean GUILLET** a été élu conseiller municipal pour le district Rosemont.

(1947) **Claude DUCHARME** a été nommé au Conseil de La Nationale, Compagnie d'Assurances Incendie et Risques Divers.

(1948) **Son Excellence Pierre DUMAS**, ci-devant ministre à l'ambassade du Canada auprès du Saint-Siège, a été nommé consul général du Canada à Bordeaux.

(1949) **Jean-H. GAGNE** a été nommé au Conseil de La Nationale, Compagnie d'Assurances Incendie et Risques Divers.

(1958) **Guy LACOSTE** a été élu conseiller municipal pour le district de Notre-Dame-de-Grâce.

(1959) **Jean-Claude DELORME**, vice-président de Télésat Canada, et ancien président de l'association des Diplômés, a été nommé président du bureau de direction des Grands Ballets Canadiens.

(1960) **Jacques DUROCHER** a été promu directeur des Relations Syndicales à l'Hydro-Québec.

## H.E.C.

(1933) **Jean LABELLE** a été élu conseiller municipal pour le district de Saint-Edouard.

(1939) **Roger CHARBONNEAU**, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, a été élu gouverneur du Conseil de l'Institut des banquiers canadiens.

(1945) **Hervé BELZILE**, président de l'Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, a été nommé administrateur de Gaz Métropolitain Inc.

(1946) **Marcel D'AMOUR** a été réélu maire de la ville de Hull.

(1949) **Gilles LALANDE**, directeur du département de Sciences Politiques à l'Université de Montréal, a été élu, pour un mandat d'un an, à la présidence de l'Association canadienne de sciences politiques. M. Lalande est le premier Canadien français à occuper ce poste.

(1949) **Luc LAURIN** a été nommé par le Gouvernement du Québec, directeur de l'Office de protection du consommateur.

(1957) **Yvon LAMARRE** a été élu conseiller municipal pour le district Saint-Henri.

(1961) **Gabriel GENDRON**, ci-devant directeur des ventes de René T. Leclerc Inc., vient d'être promu au poste de vice-président — ventes institutionnelles.

(1961) **Jean-Guy LORANGER** vient de faire paraître « L'égalité des salaires dans l'industrie de la construction au Québec ».

(1945) **Vianney DECARIE**, professeur titulaire du Département de philosophie, a été nommé président du jury des affaires universitaires du Conseil des arts du Canada pour 1970-71.

## POLYTECHNIQUE

(1938) **Jacques LAURENCE** a été nommé directeur des services de l'enseignement à l'École Polytechnique.

(1944) **Pierre BRAIS** est responsable de la conception et de l'installation qui permettra de chauffer le complexe de Radio-Canada en utilisant la chaleur produite par l'édifice lui-même, en particulier, par la chaleur générée par l'éclairage et la vie interne de la bâtisse. M. Brais fait partie du bureau d'ingénieurs-conseils Brais, Frigon, Hanley, Brett, Rinfret.

## LE C.R.P.U.Q. ET LES MESURES DE GUERRE

Monsieur le premier ministre.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec est consciente de la nécessité pour tous les citoyens de se soumettre aux mesures d'exception décrétées provisoirement par le gouvernement pour parer à une situation d'urgence. Elle partage le souci du gouvernement de limiter au minimum la suspension de certaines libertés civiles garanties par la Loi.

La Conférence des recteurs a par ailleurs pris note de la volonté que vous avez vous-même exprimée de proposer au Parlement du Canada, et dans les plus brefs délais, une nouvelle législation qui lui octroiera des pouvoirs moins absolus et mieux adaptés que ceux de la Loi sur les mesures de guerre et le Règlement de 1970, concernant l'ordre public. Elle appuie également votre projet d'entendre toutes suggestions utiles sur la nature de ces nouvelles mesures législatives et les consultations et démarches déjà entreprises en ce sens par votre ministre de la justice.

La Conférence des recteurs estime opportun, en particulier, d'attirer votre attention sur la situation très difficile dans laquelle l'article 6 du Règlement place les universités. Cette disposition rend passible de lourdes sanctions le propriétaire d'un édifice qui permet sciemment la tenue de « tout groupement de personnes qui favorisent les actes, desseins, principes ou lignes de conduite » du F.L.Q. Contrairement à

(1948) **J.-André CHOQUET**, professeur titulaire du Département de génie mécanique, vient de recevoir la distinction connue sous le nom de « Adams Memorial Membership Award » de l'American Welding Society, lors du congrès d'automne de cette société à Baltimore.

(1950) **Jules TOURILLON** a été nommé directeur du conseil d'administration du Conseil du Patronat du Québec.

(1961) **Roger MILLER**, vient d'être nommé directeur du programme de la maîtrise en administration (M.B.A.) de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

## LETTRES

(1951) **Monique BOSCO**, professeur agrégé à la Faculté des Lettres, vient de publier son troisième roman aux éditions Robert Laffont « La femme de Loth ».

(1963) **Sydney WISE** a été élu conseiller municipal pour le district de Côte-des-Neiges.

## MÉDECINE

**Le Dr Jacques GENEST**, directeur scientifique de l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal, a reçu un doctorat en droit Honoris Causa lors de l'ouverture récente de l'Edifice des Sciences Médicales de l'Université de Toronto. Le docteur Genest a été cité pour ses travaux en tant que « médecin hautement mo-

**La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a fait parvenir à MM. les premiers ministres Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa la lettre qui suit :**

l'article 4 d) qui vise les actes commis par des personnes, l'article 6 ne précise pas s'il autorise à sévir exclusivement contre la poursuite des actes, desseins, principes ou lignes de conduite expressément déclarés illégaux. A cause de la rédaction vague et ambiguë de cette disposition et des dangers évidents de sanctions « par association », l'Université du Québec, à Montréal, a dû fermer ses portes la semaine dernière.

Vous conviendrez que, dans le cours normal de la vie universitaire, des groupes d'étudiants ou de professeurs peuvent être amenés à prendre des positions sociales, économiques ou politiques qui par hasard coïncident avec certaines revendications idéologiques du F.L.Q. Nous n'estimons pas qu'il soit d'intérêt public d'exposer ces citoyens et les universités où ils s'expriment ou se rassemblent aux rigueurs de la Loi.

Enfin, solidaire de tous les citoyens, la Conférence des recteurs se sent le devoir de rappeler que la liberté académique des universités, une des pierres d'angle de la démocratie au Canada, ne peut ni s'affirmer, ni s'épanouir sans le rétablissement des libertés garanties à la Déclaration canadienne des droits de l'homme.

Veuillez croire, monsieur le premier ministre, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président  
Roger Gaudry  
Conférence des recteurs



tivé, professeur éminent et guide inspiré dans le domaine de la recherche médicale ».

(1945) **Jean-Louis PAQUIN** a été réélu maire de la municipalité de Ste-Anne-de-Bellevue.

(1952) **René MASSON** a été élu conseiller municipal pour le district de Rivière-des-Prairies.

(1955) **Yvon PAYETTE** a été élu conseiller municipal pour le district de Maisonneuve.

(1955) **Jean-Marc PEPIN**, professeur titulaire au Département de médecine de l'Université de Sherbrooke, vient d'être nommé directeur de ce Département.

(1965) **Alain PANISSET** et **Jean-André de GROOT** ont reçu de l'Institut national canadien des Aveugles, des bourses qui leur permettront de poursuivre à l'étranger leur spécialisation en ophtalmologie.

#### PHARMACIE

(1926) **Sarto DESNOYERS** a été réélu maire de la municipalité de Dorval.

(1932) **Roger LAROSE**, vice-recteur à l'administration, a été élu pour un second terme de cinq ans au tableau des Experts de l'Organisation mondiale de la santé. Il a aussi été élu membre honoraire de la Pharmaceutical Society of Great Britain.

(1953) **Normand LUSSIER** a été élu conseiller municipal pour le district de Maisonneuve.

(1956) **Romano SALVADOR** a été nommé vice-doyen de la Faculté de Pharmacie.

(1957) **Charles MARTEL** a été élu conseiller municipal pour le district de Villieray.

(1961) **Jacques BÉLIVEAU** a été nommé secrétaire de la Faculté de Pharmacie.

#### POLYTECHNIQUE

(1962) **Jacques GÉRIN** a été nommé Directeur général de la compagnie Sorès Inc. Sorès est un bureau de recherches opérationnelles et d'analyse économique, spécialisé dans la planification et la gestion au service de l'industrie

et des administrations publiques au Canada et à l'étranger.

#### PSYCHOLOGIE

(1952) **Antonin BOISVERT**, vice-président et directeur général adjoint de Radio-Québec, a été nommé au Conseil d'administration de La Caisse d'Épargne et d'Entraide Économique Surimont.

#### SCIENCES SOCIALES

(1947) **Marcel ROBIDAS** a été réélu maire de la municipalité de Longueuil.

(1948) **Marc MEUNIER** a été promu au poste de Directeur général du service des Relations publiques du Canadien National.

(1953) **Fernand MALO** vient d'être nommé directeur général de la Région du Québec au Ministère des Postes.

## NÉCROLOGIE

#### DROIT

(1930) **Raymond DUPUIS**, avocat et administrateur, ancien président de Dupuis Frères Limitée, est décédé à Montréal le 31 octobre 1970.

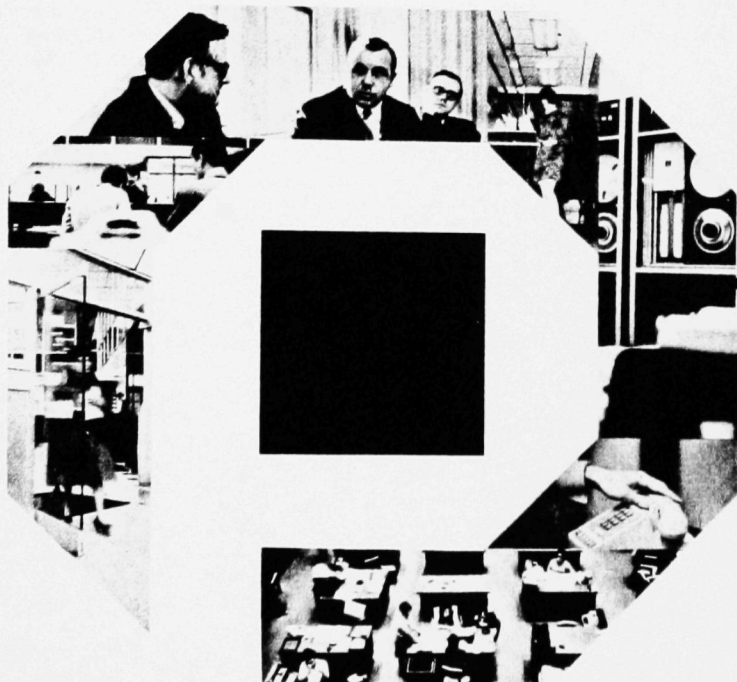
#### H.E.C.

(1932) **Napoléon LACHAPPELLE** est décédé à Montréal le 1er octobre, à l'âge de

64 ans. Jusqu'en juin 1969, M. Lachapelle était assistant-principal à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

(1926) **Léo CHEVREFFILS** est décédé le 30 septembre 1970, à l'âge de 68 ans.



## De l'élan et de l'allant !

En même temps qu'elle étend son rayonnement pour se rendre accessible à plus de gens, la Banque Provinciale ajoute sans cesse — en qualité, en nombre, et en commodités, aux services qu'elle met à votre disposition. La Banque Provinciale place sa compétence au service de l'initiative.

la banque provinciale du canada



# DEUX CARTES IMPORTANTES À SE PROCURER CE TEMPS-CI...

## 1

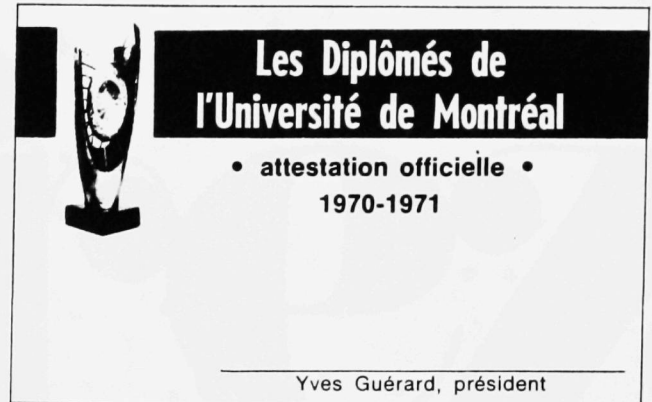


4 220 163 075 2

1 PAPINEAU

11 06 69 2

## 2



Les membres du Conseil d'administration de votre Association, suite à un vœu émis par les diplômés présents à l'Assemblée générale annuelle et spéciale du 14 septembre dernier, suite également aux indications contenues dans les réponses au récent sondage, ont convenu d'inviter tous les diplômés à financer leur Association et leur mensuel d'information "l'Inter". A cette fin il a été convenu de demander à chaque diplômé de contribuer une somme annuelle de \$15.00. Ceux qui ont complété leurs études au cours des derniers 5 ans (i.e. depuis juin '65) bénéficient d'une contribution réduite à \$10.00. Ceux qui ont complété leurs études en 1970 pourront, au même titre que leurs confrères, bénéficier des services de l'Association sans pour cela être tenus, pour l'exercice en cours, à y participer financièrement. Nous vous prions de bien vouloir nous retourner, aujourd'hui même, votre contribution. En agissant sans délai vous assurez le bon fonctionnement de l'Association et vous évitez des frais de rappel ultérieurs.

Le président,  
Yves Guérard.

CONTRIBUTION ANNUELLE:	\$15.00*
FONDS ALMA MATER:	\$ .....
TOTAL:	\$ .....

### TABLEAU DE CONTRIBUTION

Promotion 1970 .....	\$ nil
Promotions 1965 à 1969 incl. ....	\$10.00
Promotions avant 1965 .....	\$15.00
(le montant de la contribution est basé sur le dernier diplôme obtenu)	

**nom** .....

**adresse** .....

**faculté** .....

**promotion** .....

**téléphone** .....

\* Voir tableau de contribution ci-haut.

Compléter en lettres moulées s.v.p. et faire votre chèque à l'ordre de:  
Les Diplômés de l'Université de Montréal.  
C.P. 6128, Montréal 101

LES DIPLÔMÉS VOUS OFFRENT TOUT UN

# offrez.

## à Noël un voyage de 17 jours en Europe

- Passez les fêtes en France.
- Réveillez-vous à Paris le soir de la Saint-Sylvestre.
- Ou prenez toute autre direction en Europe.

Montréal/Paris — groupe affinité — \$181  
Départ le 23 décembre 1970  
Retour le 9 janvier 1971.

Pour arrangements terrestres, communiquez avec nous au secrétariat de l'Association, 343-6230 ou encore avec l'Agence de voyages Viau, 842-4648.

Nous avons à votre disposition, un programme préparé spécialement pour vous.



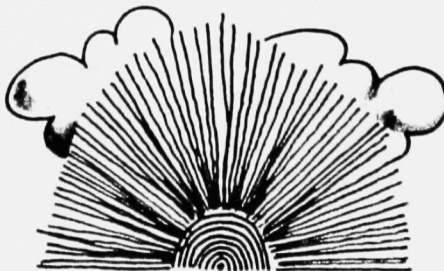
## Le soleil des Baléares

Fuyez les rigueurs de l'hiver et séjournez à Palma dans un luxueux hôtel situé au bord de la mer.

Ce voyage comprend:

- transport aller-retour Montréal, Paris, Palma;
- une nuit à Paris;
- chambres avec lits jumeaux et salles de bains à l'hôtel Bellver;
- trois repas par jour (cuisine internationale);
- un choix d'activités pour tous les goûts;
- en 1971, premier départ \* : du 6 janvier au 7 avril (93 jours) \$760.00 Can. par personne;
- deuxième départ : du 16 février au 1er avril (45 jours) \$545.00 Can. par personne.

\* Les premiers quarante-huit jours ont été prévus à l'hôtel Le Tropical, situé également sur une des plus belles plages de Palma, à l'Arénal.



## Une semaine inoubliable à bord du Raffaello

Au départ de New York, le 30 janvier 1971, croisière de 7 jours vers les Antilles avec escale à St. Thomas et St. Maarten. Hâtez-vous ! Quelques cabines sont déjà réservées à votre intention !

À compter de \$282.50 U.S. par personne.



## RENSEIGNEMENTS

Les Diplômés — 343-6230



## ÉVENTAIL DE VOYAGES NOUVEAUX

# VOUS

### 15 jours de ski dans les Alpes françaises

pour aussi peu que \$309,

DÉPART	PRIX
A — 13 février	à partir de \$338.00
B — 13 mars	à partir de \$309.00
RETOUR	DURÉE
A — 28 février	15 jours
B — 28 mars	15 jours

- Transport aller-retour, classe économique à bord du Boeing 747 d'Air France, de Montréal à Genève, avec correspondance à Paris.
- Transfert à Genève, à Paris et entre les stations.
- 13 nuits dans les stations à l'hôtel ou à l'appartement choisi.
- Repas: En appartement aucun repas n'est inclus. En hôtel le prix comprend la demi-pension (sauf indication contraire).
- 1 nuit à Paris, à l'hôtel Ambassador.
- Les taxes et le service sont inclus dans le prix forfaitaire.

### Rio de Janeiro

avec ses plages, ses rythmes, ses écoles de samba, son soleil, ses palmiers et tout son charme sud-américain, pour aussi peu que \$519

En collaboration avec  
les Anciens de l'Université Laval.

Départ le 2 mars 1971  
Retour le 17 mars 1971

#### INCLUANT:

- Vols en Boeing 707
- Repas chauds et bar à bord
- Transferts et guides locaux
- Porteurs pour bagages
- Excursions
- Hôtels sur la fameuse plage de Copacabana
- Chambres climatisées avec salle de bains privée
- Tous les petits déjeuners brésiliens avec fruits exotiques
- Deux repas gastronomiques
- Guide accompagnateur.

N.B.: Demander notre dépliant.

HÔTELS	2 personnes par chambre	Supplément chambre ind.
California	\$519.00	\$135.00
Trocadero	\$539.00	\$155.00
Leme Palace	\$559.00	\$175.00
Transport aérien seulement: \$350.00		

### RENSEIGNEMENTS

Les Diplômés — 343-6230

### Les diplômés vous offrent quatre nouveaux services

#### HOTELS

Confiez-nous vos réservations de chambres pour votre arrivée à Paris. Les Diplômés ont des arrangements avec les meilleurs hôtels.

#### EURAILPASS

Planifiez avec les Diplômés le voyage de vos rêves et partez en toute quiétude. Le billet «eurailpass» permet une grande liberté de mouvements à travers l'Europe.

#### AUTOS

Louez ou achetez une auto à votre arrivée à Paris. Avec les Diplômés, vous roulez davantage à meilleur compte !

#### TOURS

Choisissez l'un de nos nombreux circuits à travers l'Europe classique: France, Italie, Suisse. Les Diplômés ont retenu pour vous une sélection des meilleurs périples.

VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

NOM .....

ADRESSE (domicile) .....

2912702 SOL 1 94 67 0010100  
MLLE HELENE SOLYAK  
SECRETAIRE GEN. DES ARCHIVES  
UNIVERSITE DE MTL, C.P. 6128  
MTL 101

TÉL. ....

ADRESSE (bureau) .....

TÉL. ....

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe permis 10012.  
(en nombre/bulk) Montréal, Qué. Canada

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

# intervoyages

# destination paris

## 1971

## PRINTEMPS

- 1 — Nolisé — (env. 28 jours) — Montréal-Paris et retour — Départ début mai
  - 2 — Nolisé — (env. 16 jours) — Montréal-Paris et retour — Départ à la mi-mai
- N.B. — Les dates définitives de départ et de retour vous seront communiquées dans le prochain Inter.

PRIX : \$ 195 par personne  
(environ)

PRIX : \$ 195 par personne  
(environ)

## ÉTÉ

- 3 — Groupe affinité — (2 mois) — Montréal-Paris et retour — Départ le 28 juin — Retour le 26 août — (minimum 40 passagers)
- 4 — Groupe affinité — (16 jours) — Montréal-Paris et retour — Départ le 14 août — Retour le 30 août — (minimum 40 passagers)

PRIX : \$ 286 par personne

PRIX : \$ 286 par personne

## AUTOMNE

- 5 — Nolisé — (28 jours) — Montréal-Paris et retour — Départ le 4 septembre — Retour le 2 octobre
- 6 — Nolisé — (21 jours) — Montréal-Paris et retour — Départ le 25 septembre — Retour le 16 octobre

PRIX : \$ 195 par personne

PRIX : \$ 195 par personne

Les Diplômés de l'Université de Montréal  
Service des Voyages  
2910 Edouard-Montpetit, suites 2 et 3  
C.P. 6128  
Montréal 101

**RENSEIGNEMENTS**  
Les Diplômés — 343-6230